



ARDON (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Village de l'arrondissement de Poligny, canton, perception, bureau de poste et paroisse de Champagnole ; à 5 km. de Champagnole, 15 de Poligny, 20 d'Arbois et 35 de Lons-le-Saunier.

Il est bâti sur le premier plateau du Mont-Jura, légèrement incliné à l'est sur le bord de la rivière d'Anguillon, et limité au nord par Besain, Montrond et le Pasquier ; au sud par Crotenay et Champagnole ; à l'est par le Pasquier, Vannoz et Champagnole, et à l'ouest par Crotenay et Besain. Le pont de Gratteroche et la Papeterie font partie de la commune.

Ce village est traversé par la route nationale n° 5, de Paris à Genève, celle départementale n° 3, de Besançon à Genève, par le chemin vicinal de grande communication, n° 25, de Poligny à Nozeroy, par les chemins vicinaux dits de Montrond, de Valempoulières, de Champagnole, de Crotenay et du pont de Gratteroche, par la rivière d'Anguillon et par un canal de dérivation de cette rivière.

Population : en 1790, 119 habitants ; en 1846, 150 ; en 1851, 153, dont 85 hommes, et 68 femmes ; population spécifique par km carré, 30 habitants ; 10 maisons, 2 ménages, 2 auberges, 3 scieries, 3 moulins.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.

Vocabulaire : saint Cyr et sainte Juliette. Paroisse de Champagnole.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 1618 à 1624, 3 E 3613, 3 E 8408, 3 E 8782 à 8784 et 3 E 13143. Tables décennales : 3 E 1132 à 1140.

Microfilmé sous les cotes : 5 Mi 71 et 72, 5 Mi 1189, 2 Mi 824, 2 Mi 1981, 5 Mi 2 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1823 : surface territoriale : 503^h 85^a divisés en parcelles, que possèdent 56 propriétaires, dont 16 forains. Surface imposable 269^h 70^a, savoir : 119^h 24^a en terres labourables, 72^h 65^a en bois, 37^h 17^a en prés, 36^h 41^a en pâtures, 2^h 24^a en friches et murgers, 1^h 42^a en sol des propriétés bâties, 54^a en jardins et en propriétés non imposables ; revenu cadastral 2405 fr. 60 c. ; contributions directes, 877 fr. 55 c.

Le sol, d'une fertilité ordinaire, produit des céréales pour les besoins des habitants, qui fréquentent habituellement le marché de Champagnole. On n'importe que du vin. Le revenu réel des propriétés est de 4 pour cent.

On y élève beaucoup de bétail à cornes et des abeilles. Il y a une fromagerie où l'on fabrique annuellement 9.000 kg. de bon fromage.



Les maisons sont généralement très vastes, construites en pierre et couvertes en tuiles ou en tavaillons.

Le patron de la commune est sainte Julitte et son fils saint Cyr, martyrs, dont on célèbre la fête le 30 mai.

Biens communaux : une maison contenant le logement de l'instituteur et l'école fréquentée par vingt élèves des deux sexes ; trois fontaines, et 80^h 94^a de friches, pâtures et terres labourables d'un revenu cadastral de 279 fr. 39 c.

Bois communaux : 60^h, dont 1^h 80^a en exploitation annuelle ; essences dominantes : chêne et charme.

Budget : recettes ordinaires 1.351 fr. 50 c. ; dépenses ordinaires 1.351 fr. 50 c.

On trouve sur le territoire de cette commune des carrières de pierres à bâtir non exploitées.

NOTICE HISTORIQUE

Ardon, en latin *Arduns*, apparaît pour la première fois dans les titres du XII^e siècle. En 1172, Gaucher de Salins, III^e du nom, confirma à l'abbaye de Balerne la donation du lieu d'Ardon, *locum illum qui Arduns appellatur*, que Humbert II, son père, et Gaucher II, son aïeul, qui vivait en 1084, avaient faite à cette communauté. Ce lieu ne se composait probablement, à l'époque de cette donation, que d'une simple métairie, qui prit le titre de *Grange de Balerne*, ou de *Moulin-Dessus*.

Ce domaine avait été octroyé avec toutes ses dépendances, en nature de plaines et de forêts, et avec le droit de pacage sur toute retendue de la terre de Gaucher.

Ardon dépendait en toute justice de la seigneurie de Montrivel.

Gaucher de Commercy, troisième fils de Gaucher de Commercy, reprit de fief, en 1280, envers Jean de Chalon, sire d'Arlay, son neveu, la garde de la métairie d'Ardon, qui appartenait à l'abbaye de Balerne.

Le moulin Tacquebet, construit par Anatoile Perrenet vers l'an 1600, converti en papeterie vers 1682, vendu à Antoine Sette, de Lyon, en 1753, puis à M. Ferdinand Olivier, en 1843, est devenu moulin avec scierie et rebatte.

La population de ce village, qui n'était que de 119 habitants lorsque éclata la révolution de 1789, s'est distinguée par le nombre de jeunes soldats qu'elle envoya, de 1791 à 1799, à la défense de la patrie. Quatorze d'entre eux s'enrôlèrent volontairement. Huit de ces braves restèrent sur les champs de bataille ; six sont rentrés dans leurs foyers, et de ce nombre on peut citer M. Pernet, né le 9 janvier 1772, capitaine d'artillerie en retraite et chevalier de la légion d'honneur, qui recueille des notes très précieuses sur les villages du canton de Champagnole, et M. le capitaine Gindre, membre de la légion d'honneur, né en 1775 et mort en 1850.

Ardon a toujours fait partie de la paroisse de Champagnole ; il y avait cependant une chapelle rurale fondée en l'honneur de sainte Marie-Madeleine, dont le titulaire était, en 1789, à la nomination des Merceret, famille noble de Salins.